

RÉSUMÉ DE LA THÈSE



« Le débat de société public régulé en anglais langue étrangère en Belgique francophone. État des lieux sur les pratiques déclarées et expérimentation d'un enseignement explicite vs implicite du genre »

Audrey Renson - Université de Liège - Docteure en Langues, lettres et traductologie

Sous la direction de : Germain Simons

L'enseignement des langues étrangères est depuis plusieurs années face à de nombreux questionnements relatifs à l'efficacité des cours dispensés, notamment dans l'enseignement secondaire. De plus, les interactions orales, même si elles sont au cœur de l'apprentissage d'une langue étrangère, sont souvent les *laissées-pour-compte* de la recherche dans ce domaine. Notre thèse se proposait donc d'étudier le genre textuel du débat en classe d'anglais langue étrangère dans le secondaire supérieur. L'hypothèse générale de notre travail est que l'enseignement explicite du débat présente une plus-value pour l'apprentissage de la langue étrangère – particulièrement dans le contexte de la perspective actionnelle préconisée par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* – et permet aux enseignant-es d'être plus efficaces.

Nous avons travaillé sur un type de débat particulier : le débat de société public régulé (désormais DSPR). Celui-ci véhicule, entre autres, des valeurs démocratiques (écoute, respect, tolérance) et permet l'acquisition de nombreuses compétences linguistiques, génériques et de vie (prendre des décisions, gérer ses émotions, avoir une pensée créative...). Le DSPR permet en outre d'exercer les compétences d'interaction orale et d'audition ainsi que les compétences de lecture et d'écriture. De nombreuses stratégies de communication (pallier un manque linguistique, faire répéter, interrompre...) peuvent également être mises en pratique à travers le DSPR. Mais aussi et surtout, il permet de développer la confiance en soi, l'esprit critique et les capacités de communication des élèves.

Tout d'abord, nous avons diffusé une enquête en ligne à destination des enseignant-es de langues étrangères (571 répondant-es) et réalisé des entretiens avec l'ensemble des inspecteur-rices de langues étrangères du secondaire supérieur en FW-B. Nous avons constaté que très peu d'outils, tant au niveau des programmes que des formations initiales et continues, sont proposés pour aider les professeur-es à enseigner les genres textuels. Pourtant, selon notre enquête, 83,89 % déclarent les utiliser en classe et 59,19 % précisent exploiter particulièrement le débat. Sans outils adéquats et formations appropriées, 92,28 % des répondant-es déclarent ne pas clarifier ni exercer les ressources mobilisées par le genre étudié et tendent donc vers un enseignement moins efficace et inéquitable. Notre thèse proposait de combler ce manque d'outils et de comparer deux approches afin de tendre vers plus d'efficacité au cours de langue étrangère. Convaincue que la recherche et les pratiques d'enseignement doivent se nourrir mutuellement, nous avons tenu à ce que notre recherche doctorale comporte un lien fort avec le terrain. Nous avons donc mené ensuite une expérimentation sur l'enseignement du DSPR en collaboration avec plusieurs établissements secondaires en FW-B. Grâce aux analyses des résultats, nous avons prouvé qu'un enseignement explicite du DSPR 1) est plus efficace qu'un enseignement implicite et 2) présente une plus-value pour l'apprentissage de la langue étrangère. Enfin, nous avons exploré diverses pistes pour mieux intégrer le DSPR dans les pratiques d'enseignement des langues étrangères en FW-B et avons notamment élaboré un projet de cursus de formation initiale et continue basé sur l'enseignement explicite du DSPR, mais transposable à d'autres genres textuels (l'entretien d'embauche, la lettre de motivation...) afin que les (futur-es) enseignant-es soient outillé-es plus adéquatement pour enseigner les genres de manière plus efficace et équitable.